

L'origine de la langue française

Le **problème de l'origine de notre langue** a reçu depuis le XVI^e siècle les solutions les plus diverses ; on a tour à tour rattaché le français au grec, au celtique, au germanique, à l'hébreu, à d'autres langues encore. Il semble en réalité que **le français dérive du latin importé en Gaule après la conquête de César**, et qu'il commence de s'en affranchir après que la chute de l'empire romain et les invasions barbares aient isolé notre territoire des autres contrées européennes.

Quelles sont les caractéristiques de ce latin et la façon dont il avait donné naissance au français ? On reconnut dès l'abord que la langue importée en Gaule par les colons, les marchands ou les fonctionnaires ne pouvait pas être identique au latin des auteurs classiques ; les Latins ne devaient pas plus parler la langue de Cicéron ou de Sénèque que nous ne parlons le français de Voltaire ou de Chateaubriand. On distingua donc du latin littéraire, en partie fixé par la tradition, un latin vulgaire, langue parlée, beaucoup plus libre dans son développement, sans être d'ailleurs, comme on l'a dit trop souvent, la langue du bas peuple, l'argot des soldats ou le patois des colons italiens.

Les origines

On s'est essayé à faire revivre ce latin vulgaire. Les inscriptions, les textes de lois, les ouvrages techniques, peu sérieux en général de la pureté de la langue, les auteurs comiques et les conteurs, qui ont tenté de reproduire la langue parlée autour d'eux, les grammairiens enfin qui relèvent pour les corriger les habitudes de langage de leurs contemporains ont fourni de précieuses indications ; mais ces documents trop peu nombreux ne suffiraient pas à nous permettre une reconstitution même très incomplète du latin vulgaire, ni la comparaison des langues romanes. Les conclusions que l'on en peut tirer sur l'état de la langue qui leur a donné naissance ne viennent pas suppléer à la pauvreté des autres témoignages.

Importé en Gaule, ce latin se transforma par d'insensibles modifications jusqu'à devenir la langue que nous parlons. Il n'y eut pas de déformation brusque et immédiate dans la bouche des Gaulois, le français ne naquit pas tout d'un coup du latin et la conception ancienne d'une langue mère et d'une langue fille a cédé la place à la notion plus exacte d'un même langage se perpétuant de siècle en siècle, tout en se modifiant sans cesse, et dont nous ne pouvons que par une abstraction distinguer et nommer de noms différents les périodes successives. Il est fort douteux même que l'idiome celtique des Gaulois ait eu sur l'évolution du latin en Gaule une influence décisive.

Dans le français les « celtisants » contemporains ne trouvent plus à revendiquer pour le celtique, avec un assez grand nombre de noms de lieux, que quelques suffixes, une ou deux constructions syntaxiques et peut-être autant de tendances phonétiques. Cela ne suffisait pas à distinguer bien vite le latin parlé en Gaule du latin parlé en Italie ou en Espagne, et d'ailleurs les communications entre les provinces semblent avoir été longtemps actives pour maintenir dans toutes les parties de l'empire romain une sorte de langue commune, identique, au moins pour les traits les plus importants.

Au V^e siècle, après les invasions barbares et la ruine de l'empire d'Occident, les communications sont interrompues, les provinces s'isolent ; c'est alors que les langues romanes commencent à se développer indépendamment les unes des autres, et c'est là qu'il faut placer la limite, arbitraire, mais nécessaire, entre le latin et le français. Les débuts de notre langue, du V^e au IX^e siècle, sont des plus obscurs. Les changements importants survenus pendant cette période paraissent avoir été assez rapides ; non qu'il y ait eu, comme on l'a dit, un bouleversement de la langue à cette époque : le langage étant fait pour être compris d'un grand nombre d'individus et de générations différentes, on conçoit qu'il soit soumis à des changements successifs, non qu'il s'y produise des bouleversements ; mais l'isolement des provinces, l'ignorance, le manque de tradition, l'apport par les envahisseurs de mots et de tours germaniques, ont pu hâter l'évolution du latin. Malheureusement, les documents linguistiques sont rares pour cette période, où les clercs, seuls écrivains, cherchent à imiter le latin classique et évitent de leur mieux d'écrire en ce latin très modifié, qui se parle autour d'eux, qu'ils parlent eux-mêmes et qu'ils appellent « la langue rustique. » Il est vrai que leur latin factice est étrangement barbare et n'arrive pas toujours à nous masquer la langue vulgaire.

Le Moyen Age

Au IX^e siècle, apparaissent les premiers textes français et avec eux nos connaissances se précisent. Nous voyons le français, c'est-à-dire le dialecte de l'Île-de-France prendre peu à peu le pas sur les autres dialectes du nord de la Gaule, leur disputer le terrain, les pénétrer eux-mêmes profondément jusqu'au moment où, enrichi et assoupli par l'usage, il devient au XII^e et au XIII^e siècle cette belle langue du Moyen Age, jadis traitée de jargon, encore trop souvent considérée comme une langue incomplète et informe, et que la science contemporaine a réhabilitée.

Mais, dès le XIV^e siècle, la ruine de la langue du Moyen Age est commencée et au XVI^e siècle elle sera complète. Cette transformation accomplie au XIV^e et au XV^e siècle, est apparue à quelques-uns comme une véritable révolution. Ici encore des changements vastes et profonds ont pu s'effectuer avec rapidité, mais ils étaient préparés dès longtemps et ne s'imposèrent que peu à peu. C'est ainsi qu'un des traits distinctifs de la langue du Moyen Age, la déclinaison à deux cas (sujet : *li murs*, complément : *le mur*) disparaît d'abord sur des points isolés et dès le XIII^e siècle pour ne s'effacer complètement qu'à la fin du XIV^e.

C'est ainsi encore que l'introduction en français de mots pris au latin des livres, très considérable à cette époque, avait commencé bien avant le XIV^e siècle, et remonte dans ses origines aux premiers temps de la langue. Bien avant la Renaissance classique s'était constituée une langue littéraire, dont le développement ne reflétera plus exactement le développement spontané de la langue parlée, avec une syntaxe et un vocabulaire spéciaux et très latinisés, avec une orthographe traditionnelle et à prétentions scientifiques que les siècles suivants nous ont transmise à peine amendée.

La Période moderne

L'histoire de la langue depuis le XVI^e siècle est restée le domaine des historiens de la littérature. Elle se limite donc à la langue littéraire, et non pas même au développement de cette langue, mais aux caractères particuliers qu'elle revêt chez un auteur ou dans un groupe d'écrivains. Enfin, elle dépasse rarement ce qu'il y a de moins profond dans une langue, mais

qui est aussi le plus immédiatement utile à l'intelligence d'une œuvre : le vocabulaire ; ce que nous connaissons le mieux de la langue française depuis le XVI^e siècle, c'est le lexique, ou plutôt l'usage lexical de quelques auteurs.

Ces travaux lexicographiques sont surtout intéressants pour le XVI^e siècle, époque où le vocabulaire français a été fortement modifié : l'étude des littératures anciennes, la nécessité d'exprimer les idées que l'on puisait aux sources classiques, accrut le nombre des mots savants empruntés au latin, pendant que l'extension des relations commerciales, artistiques et politiques avec l'Espagne et l'Italie faisait adopter une foule de mots étrangers ; les violentes protestations de Henri Estienne contre le « français italianisé » n'arrêtèrent pas plus ce mouvement que la satire par Rabelais de la « verbacination labiale de l'escolier limosin » ne diminua les emprunts au latin des livres.

Cette langue très riche, mais un peu trouble, qu'avait élaborée le XVI^e siècle, subit au siècle suivant deux tentatives de réforme et de réglementation. Le lexique s'épure, les règles grammaticales s'établissent, la bonne prononciation s'impose, et surtout, par élimination et régularisation, se constitue la langue classique, pure, noble, simple et un peu sèche, où l'on reconnaît d'ordinaire la plus belle forme de la langue française. Mais ce n'est là qu'une régularisation savante d'une langue déjà artificielle, et nous voilà bien loin du développement libre de la langue parlée. Depuis le XVI^e siècle la langue littéraire et la langue parlée ne furent pas sans s'influencer l'une l'autre. Souvent même on distingue à peine, dans l'évolution de la langue, ce qui est spontané et ce qui est dû à l'influence des grammairiens. Cette influence réciproque ne fait que grandir au XVIII^e siècle.

Le développement de la culture littéraire, la lecture et l'imitation des œuvres du XVII^e siècle devenues classiques, le progrès du français dans l'enseignement tendent à rapprocher la langue parlée de la langue littéraire. En même temps, la langue écrite devait, pour répondre aux besoins sociaux et aux préoccupations nouvelles, subir, au moins pour le vocabulaire, de profonds changements. La pureté un peu factice du XVII^e siècle disparut comme s'était détruite l'harmonie naturelle du Moyen Age. La langue cesse d'être un moyen d'expression artistique, elle devient pour les savants et les philosophes un moyen d'action ; les termes techniques et les mots étrangers la pénètrent ; la phrase se fait plus vive, moins oratoire, la langue écrite se rapproche de la langue parlée et entre les deux la presse périodique va entretenir de perpétuelles relations.

Le XIX^e siècle achève ce travail de fusion. La réaction romantique brise les cadres étroits du lexique classique et « met un bonnet rouge au vieux dictionnaire ». Dans la deuxième moitié du siècle, c'est la syntaxe classique qui se désorganise, tandis que la presse, de plus en plus répandue et d'influence plus considérable, tend sans cesse à vulgariser la langue littéraire et à retenir dans son évolution la langue parlée.